



Procédure de naturalisation

Par **momo1987**, le **14/02/2020** à **14:07**

Bonjour,

J'ai déposé mon dossier de naturalisation en juin 2018 à la préfecture de l'Hérault, ils m'ont attribué un numéro de dossier et, depuis, je n'ai plus de nouvelles. Je suis diplômé en France (licence, master, doctorat) et je suis actuellement en CDD d'ingénieur de recherches au CNRS.

J'aimerais bien savoir si c'est normal que ce soit très long la procédure ? comment je peux savoir si elle est pas refusée sachant qu'à chaque fois que j'envoie un mail de renseignements à la préfecture, j'ai eu une réponse par mail automatique (votre dossier est en cours d'instruction et la durée de la procédure est de 12 à 18 mois).

Est-ce qu'il ya une possibilité d'accélérer la procédure ?

Je vous remercie d'avance.

Par **Tisuisse**, le **14/02/2020** à **15:18**

Bonjour,

2 obstacles à cette lenteur :

- le nombre énorme de dossier à traiter par votre préfecture,
- les documents renvoyés dans votre pays pour vérification et authentification car les pays étrangers ne sont jamais pressés de répondre et de retourner ces documents à la France, donc votre dossier n'est pas complet.

Pour voir où en est l'étude de votre dossier, adressez-vous à un avocat qui en fera la demande.